

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

L'Ascension, 594. — Adresse du Clergé de Québec, 594. — Allocution synodale
du Cardinal Perraud, 598. — La question scolaire de Manitoba, 602. — Le travail,
603. — La préfecture de l'Alaska, 603. — Jacques Balmès, 604. — Londres, 606. —
Memento hebdomadaire, 608.



“ MARIE est douce dans la bouche de ceux qui la louent,
dans le cœur de ceux qui l'aiment, dans la mémoire de ceux
qui la prêchent. ” (S. Anselme.)

L'Ascension

Après sa résurrection Jésus-Christ passa quarante jours sur la terre, pendant lesquels il apparut fréquemment à ses apôtres, pour leur montrer qu'il était vraiment ressuscité et pour achever de les instruire.

Pendant cet intervalle de temps, il donna à ses apôtres le pouvoir de remettre les péchés; leur donna la mission, le droit et le pouvoir de prêcher l'Évangile; établit Pierre le chef de son Église; enfin il leur promit la perpétuelle assistance du Saint-Esprit.

Puis le quarantième jour, il monta au ciel en présence de 150 de ses disciples. — Ce fut un jeudi, l'an 782 de Rome, 34 de l'ère chrétienne. — Il traversa les rues de Jérusalem avec ses disciples et les conduisit sur le mont des Oliviers.

Là, il leur adressa ses recommandations dernières, les bénit et s'éleva majestueusement vers le ciel. Lorsqu'une nuée l'eut dérobé à leurs yeux, ils continuèrent à regarder; alors deux hommes vêtus de blanc apparurent et leur dirent: "Hommes de Galilée, pourquoi demeurez-vous à regarder vers le ciel? Ce Jésus que vous venez de voir monter aux cieux, en redescendra un jour de la même manière."

ADRESSE DU CLERGÉ DE QUÉBEC

A L'OCCASION DE L'INTRONISATION DE SA GRANDEUR

MGR L.-N. BÉGIN, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

A Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, Archevêque de Québec.

Monseigneur,

Hier tout le clergé de Québec rassemblé autour de la tombe de son chef vénéré, y répanda ses larmes et ses prières. Ce fut la plus naturelle expression de notre filiale sympathie et de notre sincère reconnaissance pour le prince éminent qui depuis vingt-sept ans gouvernait avec une si haute sagesse l'Église métropolitaine de Québec. En voyant se refermer pour toujours ce tombeau, il nous a semblé que Dieu lui-même, de cette main qui règle ici-bas les destinées humaines, mettait fin à un long et glorieux chapitre de l'histoire religieuse de ce pays, et tournait la page où s'inscriront désormais les

événements d'un autre règne : cette tombe fut vraiment la limite extrême d'une période qui restera comme l'une des plus laborieuses et des plus brillantes de l'épiscopat canadien.

Vous ne trouverez donc pas étonnant, Monseigneur, que nous n'ayons pu une dernière fois la contempler, et franchir cette borne, sans porter encore derrière nous de longs et humides regards : le Vieillard qui vient de disparaître, enveloppé dans les plis de sa pourpre, et précédé de si longues œuvres, nous ravit et emporte au lieu de sa gloire une affection que vous avez vous-même si vivement ressentie et si généreusement témoignée.

Mais Dieu qui permet pour nous de si légitimes douleurs dispense avec une égale bonté l'épreuve et la consolation. D'infailibles promesses protègent l'Eglise universelle contre les ravages du temps et les coups redoublés de la mort : et les Eglises particulières, aussi longtemps qu'elles seront établies sur l'inébranlable fondement qui est le Christ, aussi longtemps qu'elles voient se renouveler avec une incessante fécondité les générations qu'elles engendrent à la foi, participent en quelque façon à cette rassurante perpétuité. Dieu les protège et ne laissera jamais sans pasteur le troupeau qui a vu se briser à la pierre du sépulcre, la houlette qu'il avait tant aimée.

Cette pensée, Monseigneur, nous a fortifiés quand, hier, nous avons déposé sous les dalles de cette Basilique la dépouille de l'Éminentissime Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec. Cette même pensée nous y réunit aujourd'hui au pied de votre trône. Plus heureuse que d'autres Eglises restées longtemps veuves de leur pasteur, et attendant, épouses inconsolables, assises sur un tombeau, celui qui devait venir, l'Eglise de Québec, par une faveur inappréciable de la Divine Providence, reconnaît ce soir et salue déjà avec un profond sentiment d'admiration et de respectueux attachement celui qui sera désormais pour elle l'Époux consolateur et un gardien vigilant.

Depuis six ans héritier de ce trône où le suprême Pontife Léon XIII vous appelait avec une si visible confiance, partageant dès lors un fardeau devenu trop lourd pour des épaules que seule la vieillesse pouvait fléchir, vous avez, Mgr, avec toute l'éloquence des œuvres accomplies, démontré que le siège de Québec, si illustre par tant de saints et de renommés Pontifes, verra se reproduire en vous les grandes vertus et les glorieuses traditions du passé.

Comme vos vénérables prédécesseurs vous régnerez par l'intelligence et par le cœur : deux forces et deux puissances merveilleuses qui firent toute la fortune de l'Eglise de Québec. Laval, Briand-Plessis, Baillargeon, Taschereau, quels cœurs furent plus dévoués, quels esprits plus ouverts à toutes les nobles et légitimes aspirations !

Mais déjà, Mgr, vous avez vous-même tracé sur notre sol canadien un sillon trop lumineux, et fait briller d'un trop vif éclat les qualités que la Providence vous a si libéralement départies pour n'espérer pas que la même gloire, et aussi les mêmes succès, seront pour longtemps encore les privilèges de notre Eglise. Tout ce qui peut assurer la grandeur de la patrie canadienne, toutes les nobles causes de l'éducation, de la justice et de la vérité (le passé nous en est garant) trouveront en vous un protecteur non moins éclairé, un défenseur non moins prudent et non moins intrépide. C'est pourquoi, tout en cherchant encore à travers les ombres de la nuit l'astre disparu, nous saluons avec une joie aussi sincère l'aurore qui promet à l'histoire de demain de si radieuses clartés.

Au reste, nous en sommes sûrs, ce fut la certitude qu'un jour vous recueilleriez l'héritage de sa vie, et seriez le continuateur de ses œuvres, qui réjouit et consola les dernières années de notre vénéré Cardinal. Alors qu'il s'effaçait peu à peu de la scène où il joua un rôle si utile et si bien rempli, il aimait à y voir monter l'élu de son cœur paternel, un frère dans l'épiscopat, mais surtout le fils chéri qu'il avait oint et sacré conducteur de peuples. Et nous, à qui il proposait cet autre lui-même, nous avons accepté comme un suprême bienfait ce testament du pasteur fatigué à son peuple bien-aimé.

Vous voilà maintenant assis sur ce trône dont vous étiez déjà le plus ferme soutien. Souffrez, Mgr, que nous apportions à vos pieds l'hommage de notre respect et l'assurance de notre filiale affection. Ce clergé est maintenant le vôtre : il vous appartient tout entier. Et, parce que nous comprenons que rien ne peut se faire de durable au service de l'Eglise et des âmes s'il n'y a parfaite union entre l'évêque et ses prêtres, nous soumettons aujourd'hui nos volontés à la vôtre, et protestons de notre dévouement à votre personne. Puisse, Monseigneur, cette sincère déclaration de nos âmes sacerdotales vous faire trouver moins pesant le fardeau que Dieu place aujourd'hui sur vos épaules.

Votre peuple, soyez en sûr, partage le sentiment de ses pasteurs ; nous en sommes les interprètes, et nous vous apportons sa foi et son amour. Répandez sur lui et sur nous, Mgr, vos paternelles bénédictions.

En terminant, qu'il nous soit permis d'offrir à Votre Grandeur, comme gage sensible de notre respectueux dévouement, l'hommage cordial et spontané d'une œuvre d'art due à l'habile pinceau d'un artiste vraiment distingué, et destiné à immortaliser sur la toile les traits vénérés de celui qui sera désormais pour nous un chef à suivre et un modèle à imiter.

RÉPONSE DE MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE

Sa Grandeur Mgr Bégin fit une réponse magistrale aux différentes adresses qui lui ont été présentées et s'est exprimé comme suit :

Je ne puis demeurer insensible aux témoignages bienveillants, flatteurs même, dont je suis l'objet ce soir, de la part des autorités civiles et religieuses de Québec.

Après avoir entendu les paroles si graves, — que je pourrais appeler royales — de M. le Maire représentant tous les citoyens de Québec, la parole de M. le député Carbray au nom des irlandais catholiques du diocèse, la parole si sympathique du Grand Vicaire de Chicoutimi au nom du peuple et du clergé de ce diocèse, la parole si bienveillante et si généreuse de Mgr Marois au nom du clergé de Québec, je viens vous prier d'agréer l'expression de ma plus vive et de ma plus sincère gratitude. Pour ces bonnes paroles, trop élogieuses à mon égard, je vous offre à tous mes remerciements qui viennent du fond de mon cœur, du plus intime de mon âme.

Au moment de prendre possession de ce siège épiscopal, le plus célèbre dans les annales religieuses de l'Amérique du Nord, permettez-moi de vous faire part de tous mes sentiments, de toutes mes impressions.

Je ne puis vous taire mon anxiété en présence des grandes responsabilités qui vont peser sur mes épaules ; je ne puis oublier que ce siège épiscopal a été occupé par des évêques d'un mérite suréminent et d'une vertu consommée, par des hommes qui ont servi admirablement l'Eglise et l'Etat : en premier lieu par le Vénérable François de Montmorency-Laval, dont les mérites déjà favorablement appréciés à Rome, laissent entrevoir au Canada le moment où il pourra compter un de ses évêques au nombre des saints inscrits au livre d'or de l'Eglise universelle ; — plus tard par Mgr Briand qui, après la cession du Canada à l'Angleterre, sauva du naufrage notre liberté religieuse et ref. pour ainsi dire la Nouvelle-France comme les abeilles rebâtissent leur ruche renversée par l'orage : — subséquemment, par Mgr Plessis dont la rare énergie sut arracher à nos vainqueurs nos plus précieuses libertés civiles et religieuses : — enfin, pour ne pas citer tous les noms de mes illustres prédécesseurs, par Son Eminence le Cardinal Taschereau dont le savoir et la vertu ont maintenu l'Eglise de Québec au premier rang.

Avant de quitter le siège de Chicoutimi pour la métropole de Cyrène, en réponse à une adresse d'adieu qui m'était présentée, je disais en substance : — Je vous déclare en toute sincérité que je n'ai jamais ambitionné les honneurs, les dignités que l'Eglise confère

à ses enfants et surtout celles qui sont de nature à mettre en évidence aux yeux du monde ; je redoute les positions élevées et les hautes responsabilités qu'elles entraînent ; mon unique ambition est de rendre service aux autres en restant dans les sphères que la Providence m'assigne.

Les sentiments que j'exprimais alors sont ceux que j'éprouve encore aujourd'hui. Ce que je disais en 1892 à la sympathique population de Chicoutimi, je puis le répéter en 1898. Si je consens aujourd'hui à monter sur le siège métropolitain de Québec, c'est que l'autorité supérieure a parlé et m'a imposé ce sacrifice. De moi-même je n'aurais jamais songé à monter plus haut dans la sainte hiérarchie de l'Eglise, j'aurais songé plutôt à descendre.

Parlant ensuite du milieu où il va être appelé à exercer son ministère épiscopal, Mgr Bégin dit qu'il n'est pas ici parmi des étrangers. Il fait délicatement l'éloge des citoyens de Québec et déclare qu'il a toujours vécu en parfaite harmonie avec toutes les classes de la société sans distinction de race ni de religion, ne connaissant que des figures aimées.

Il exquise à grands traits le portrait de l'éminent cardinal Taschereau dont il se propose de continuer l'œuvre. Puis, s'adressant au clergé diocésain, il proclame son désintéressement et rend hommage à son zèle. "Vous exercez partout, leur dit-il, une double juridiction qu'aucun évêque ne veut ou ne peut vous enlever : la juridiction du bon conseil et la juridiction du bon exemple donné au peuple. Continuez pour le bien des âmes, pour l'honneur de votre sacerdoce et pour l'avantage de l'Eglise."

En terminant, Sa Grandeur offre à tous l'expression de ses bons souhaits, nous assure de sa constante sollicitude, et appelle les bénédictions de la Providence sur les paroisses et les familles.

Monseigneur a ensuite dit quelques mots en anglais, en réponse à l'adresse des Irlandais catholiques, au cours desquels il a fait une heureuse allusion aux marques particulières de sympathie que nos concitoyens Irlandais lui ont montrées à l'occasion de la mort de Son Eminence le cardinal Taschereau.

Allocution synodale du cardinal Perraud

L'esprit de l'Eglise est un esprit de hiérarchie. Tout doit s'y faire "suivant l'ordre : *omnia honeste et secundum ordinem fiunt*", et cet ordre n'est pas laissé à l'arbitraire de ceux qui ont charge de veiller à son maintien. Les principes fondamentaux de cette hiérarchie s'appuient directement à l'autorité

des Apôtres, confidents et exécuteurs des volontés de leur Maître, et c'est pour cela qu'il n'est pas permis de les transgresser.

Comparée souvent à une armée rangée en bataille, *acies ordinata*, l'Eglise ne peut se mesurer avec succès contre les ennemis de la foi que si, dans ses rangs, chefs et soldats se conforment à une discipline très exacte et ne substituent pas leurs initiatives personnelles aux règles de tactique sacrée, qu'elle estime seules capables de préparer et de procurer la victoire. Il y a — nos saints Livres nous le disent — un zèle intempestif et maladroit qui court au devant des défaites et peut compromettre la sûreté de l'armée tout entière. *In die illa ceciderunt sacerdotes in bello, dum volunt fortiter facere, dum sine consilio exeunt in praelium* (I Mach. v, 67).

Il y a treize ans, le pape Léon XIII, appropriant à nos besoins et à nos périls actuels cet antique oracle de l'Esprit-Saint, disait aux prêtres — et très spécialement aux prêtres de France — que “ tout ce qu'ils entreprendraient en dehors de la direction et de l'autorité de leurs Evêques ne saurait être ni agréable à Dieu “ ni même intrinsèquement bon. ”

L'ordre, la tactique, la discipline impliquent de la part de ceux sur lesquels le commandement s'exerce l'obéissance et la soumission. Chacun doit obéir aux chefs dont il dépend immédiatement, puis ceux-ci à leur tour aux chefs placés plus haut qu'eux ; tous enfin, au chef suprême qui porte la responsabilité des mouvements et des opérations de l'ensemble.

Telle est l'économie simple et forte qui, par quelques degrés seulement de pouvoirs subordonnés, va du Christ au Pape, du Pape aux Evêques, des Evêques aux prêtres et des prêtres aux fidèles.

Toutefois, dans cette belle hiérarchie dont le principe et la fin sont tout surnaturels, l'obéissance seule ne suffit pas, il y faut ajouter la soumission et la dilection. — Je dis d'abord la soumission, en vous priant de remarquer, Messieurs et chers Coopérateurs, que ce mot n'est pas entièrement synonyme d'obéissance. Il dit quelque chose de plus. — L'obéissance s'exprime par des actes qui peuvent n'être requis qu'à des intervalles éloignés. La soumission est un état permanent de la volonté qui anime l'inférieur à l'égard du supérieur, alors même que celui-ci ne donnerait pas d'ordres positifs réclamant l'obéissance.

En outre, l'obéissance chrétienne et sacerdotale ne serait pas tout ce qu'elle doit être sans l'adjonction de la charité. *Natio justorum obedientia et dilectio* (Eccli. III, 1).

C'est qu'en effet, dans la société spirituelle instituée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'autorité est inséparable de la paternité; et il ne suffit pas de respecter son père et de lui obéir: il faut l'aimer.

Qu'ils sont à plaindre, Messieurs et chers Coopérateurs, et en même temps qu'ils sont coupables ceux qui mettent de côté ces principes élémentaires, ne jugent leurs supérieurs que d'un regard humain, et, au lieu de jeter sur leurs fautes, s'ils en découvrent, le manteau d'une délicate et pieuse discrétion, ainsi que Sem et Japhet firent pour leur père, ne craignent pas de parler ou d'agir avec l'irrespectueuse légèreté de Cham, au risque d'attirer sur eux comme ce fils sans bon sens et sans cœur, la malédiction divine.

Aussi bien, l'obligation de ne pas juger et à plus forte raison de ne pas condamner les supérieurs rentre-t-elle dans le précepte formel donné par le Sauveur à ses disciples "de ne pas juger": *Nolite judicare ut non judicemini* (Matth., VII, 1).

Que si, d'une manière générale nous devons nous abstenir de juger nos frères, parce que nous ne sommes pas au-dessus d'eux et que le jugement n'appartient qu'à Dieu et à ceux qu'il délègue pour l'exercer en son nom, n'est-il pas évident que cette obligation devient plus stricte encore, s'il s'agit des inférieurs à l'égard des supérieurs? Peut-on juger sainement quand on n'a pas tous les éléments d'appréciation? Combien souvent, Messieurs, vous le savez ou le devinez, les supérieurs ecclésiastiques ne sont-ils pas contraints, par les lois de la prudence et de la charité, à ne pas divulguer les motifs de leurs décisions! Ils les ont prises sous le regard de Dieu, uniquement nius par le sentiment du devoir, tout prêts à rendre compte au souverain Juge de ce qu'ils ont fait pour défendre son honneur et ses droits, pour protéger les intérêts de l'Eglise, pour aviser au bien des âmes! Et ils ne peuvent dire à personne le pourquoi de leurs déterminations. Si on les critique, si on les condamne, ils doivent garder le silence. Laissez-moi vous affirmer, Messieurs, au nom d'une expérience de vingt-deux ans, que c'est là une des épreuves les plus dures attachées à l'exercice de l'autorité dans l'Eglise.

C'est en vain que, pour justifier les blâmes ou les censures

que l'on porte contre les supérieurs, on allègue les inspirations et les ardeurs du zèle. Assurément, le zèle est une des qualités essentielles des âmes apostoliques, mais encore faut-il qu'il soit bien inspiré, bien dirigé, bien appliqué. Saint Paul disait en parlant des Juifs : " Ils ont du zèle pour la gloire de Dieu ; mais leur zèle n'est pas selon la science ; et c'est leur justice qu'ils mettent à la place de la justice divine : *Æmulationem Dei habent, sed non secundum scientiam : ignorantes enim justitiam Dei, et suam quærentes statuere. . .* (Rom., X, 2, 3.)

L'apôtre saint Jacques stigmatise énergiquement " le zèle amer " et il ne craint pas de dire que ce zèle procède d'une sagesse " terrestre, animale, diabolique, *Supientia . . . terrena, animalis, diabolica.* (Jac. Epist., III, 15).

Vous connaissez sans doute à ce sujet la très fine réflexion de saint François de Sales : " La vérité qui n'est pas charitable part d'une charité qui n'est pas véritable. "

L'esprit de l'Eglise, c'est un esprit de concorde et d'unité.

A plus d'une reprise, vous le savez, Léon XIII a élevé la voix, non seulement pour inviter les Eglises schismatiques à rentrer dans le sein de l'Unité, mais pour demander aux catholiques de bannir les divisions qui les affaiblissent et de ne point hésiter à faire les plus généreux sacrifices d'opinions et de préférences particulières, afin de pouvoir défendre avec plus de cohésion et de succès les intérêts sacrés de la religion.

Que si, pour obéir aux conseils et aux invitations du Chef de l'Eglise, les catholiques doivent être unis entre eux, combien n'importe-t-il pas davantage que, dans la grande famille sacerdotale et conformément aux règles de la hiérarchie, les prêtres avec leurs évêques forment la belle harmonie si justement préconisée par le saint évêque et martyr, Ignace d'Antioche : *Memorable vestrum presbyterium dignum Deo, ita coaptatum est episcopo, ut chordæ citharæ. Propter hoc in consensu vestro et concordî charitate Jesus Christus canitur ; sed et vos singuli chorus estote, ut consoni per concordiam, melos Dei recipientes in unitate, cantetis voce una per Jesum Christum Patri.* (S. Ignat. Ant. Ep. ad Eph. IV).

Or, Messieurs et très chers Coopérateurs, ne nous le dissimulons pas, c'est précisément cette harmonie que cherche à briser l'esprit du mal, toujours en mouvement pour diviser, pour séparer, pour créer entre les défenseurs d'une même cause.

un déplorable antagonisme, justifiant trop bien par là son nom populaire *diabolus* dont l'étymologie est si tristement exacte.

La question scolaire de Manitoba

On lit dans le *Manitoba* :

M. Fielding, en terminant son discours sur le budget, a cru bon de faire allusion à la question scolaire dans les termes suivants :

“ La seule question, dit-il, qui avait paru devoir susciter du malaise entre les différentes races et les différentes croyances au Canada a été si heureusement réglée que c'est à peine si l'on en fait aujourd'hui mention.”

Réglée, la question !!!

C'est ainsi que s'en exprime le gouvernement fédéral par son ministre des finances.

Mais appellerait-on “règlement” quelques faveurs administratives qui ne changent rien à la loi scolaire, qui ne sont en aucune façon la reconnaissance de *notre droit* à l'école catholique, qui nous laissent entièrement à la merci de la bonne ou mauvaise volonté d'un bureau sans responsabilité et sans juridiction sur les matières qui forment le fond et l'essentiel de cette controverse ?

Et c'est pour cela que M. Greenway obtient du gouvernement fédéral la somme de \$300,000, dont \$200,000 lui seront payées au cours de 1898 à même les fonds provenant des terrains réservés pour les écoles : pour les écoles catholiques comme pour les autres !

Quand M. Greenway tiendra le magot, le moindre prétexte lui sera bon pour remettre en vigueur en toute sa sévérité et injustice l'inique loi scolaire qui va continuer de rester dans nos statuts sans la plus légère modification. Cet état de choses ne recevra jamais notre approbation.

Quand M. Fielding dit que l'on mentionne à peine aujourd'hui les difficultés avec lesquelles nous sommes aux prises depuis huit ans, il exagère dans son sens : il y a cependant une petite part de vérité dans cette déclaration.

Les catholiques se replient un peu sur eux-mêmes pour laisser au gouvernement toute facilité d'opérer un solide et vrai règlement de la question.

Mais si ce règlement ne se fait pas, M. Fielding et les autres s'apercevront qu'ils ont trop compté sur notre lassitude et notre silence.

Nos populations comprennent bien ce qui se passe aujourd'hui elles ne se laisseront pas jouer.

Le travail

Tout homme est obligé de travailler pour vivre. C'est Dieu lui-même qui nous a assigné notre état social, quel qu'il soit, et les devoirs que nous avons à remplir. L'homme est né pour travailler et l'oiseau pour voler, lisons-nous au livre de Job.

La parabole des serviteurs, racontée dans l'Évangile, fait comprendre que la paresse et l'oisiveté sont des péchés qui seront sévèrement punis.

S. Paul a observé cette loi du travail pendant toute sa carrière apostolique comme il l'a dit un jour aux fidèles d'Éphèse.

Ils transgressent cette loi, tous ceux à qui Dieu a donné la force et la santé, et qui vivent dans l'oisiveté, passent le temps à des futilités, laissent leur famille dans le dénuement et ne cherchent pas à améliorer leur position.

Il faut travailler en mettant Dieu dans ses intérêts; tout réussit avec la bénédiction de Dieu, dit le proverbe.

Il faut regarder le travail comme une loi de Dieu, et se rappeler que la fatigue porte en elle-même sa récompense.

Il faut sanctifier son travail en l'offrant à Dieu, et en le regardant comme un préservatif et un remède contre les nombreux dangers que nous courons.

Il faut accepter le travail comme une expiation des nombreux péchés que nous commettons.

Si notre travail n'est pas toujours béni par Dieu, c'est parce que nous travaillons mal, et que nous péchons en même temps que nous travaillons.

Par conséquent, commençons toujours notre travail en invoquant Dieu, offrons-lui nos fatigues, soyons soumis à sa divine volonté, et Dieu nous fera trouver notre travail doux et léger.

La préfecture de l'Alaska

Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, vient de recevoir de la Propagande une lettre officielle le nommant arbitre pour

régler un différend entre Mgr Grouard, Vicaire-Apostolique pour l'Athabaska et la rivière Mckenzie, et la Préfecture apostolique de l'Alaska américain.

Voici ce dont il s'agit. La préfecture de l'Alaska américain est confiée aux Jésuites et relève du diocèse de l'Orégon. Tant que la ligne frontière entre l'Alaska américain et le territoire du Canada n'a pas été tracée, les Jésuites, qui avaient un accès plus facile dans cette région que les missionnaires Oblats, ont obtenu de Mgr Grouard la permission de la desservir. Ils y ont établi quelques missions et commencé une espèce de refuge ou hôpital, et prétendent maintenant avoir juridiction sur ces territoires. Mgr Grouard combat naturellement ces prétentions. Il prétend que la préfecture apostolique de l'Alaska, confiée aux Jésuites et relevant du diocèse de l'Orégon, ne s'étend pas plus loin que les limites du territoire américain, et c'est ce différend dont Mgr Langevin est nommé arbitre. Il s'agit de savoir si la frontière entre le Canada et les Etats-Unis sera ou ne sera pas la frontière entre la préfecture américaine et la préfecture canadienne qui sera prochainement établie dans ces régions. On sait que le Rvd P. Genereau est en route pour ces régions afin d'y organiser les missions des Oblats.

JACQUES BALMÈS

(1810-1848)

A quelques pas du Ter, s'élève la pittoresque ville de Vich. Les habitants de ce petit coin de la montagne ont gardé dans leurs mœurs quelque chose de patriarcal, quelque chose de presque lévitique. Pour ces âmes simples et toujours neuves les offices de l'église sont encore le plus agréable passe-temps.

C'est en ce lieu béni que naquit en 1810 Jacques Balmès, l'une des gloires de l'Espagne contemporaine. L'Espagne, qui ne sut donner à la Rome des Césars, que des danseuses et des rhéteurs, a fourni à la Rome des Papes ses meilleurs soldats et quelques-uns de ses plus profonds penseurs.

Balmès est mort à 38 ans; il avait 30 ans quand il se révéla au monde. C'est donc en huit années seulement que l'illustre Catalan a accompli tant de travaux, écrit tant d'ouvrages, fondé

tant de journaux, formé le parti catholique espagnol. Il est donc intéressant de voir comment s'est formé ce soldat de l'Eglise.

Un jour les collégiens de l'Université de Cervera remarquèrent avec une extrême curiosité un jeune homme de quinze à seize ans qui, à l'heure de la classe, se dirigeait avec eux vers le collège de San-Carlos. Le nouveau venu était un montagnard aux manières agrestes, à la démarche lente, au maintien grave et timide, à la taille élancée et frêle, pliant sous le poids d'un lourd manteau. Mais il y avait sur toute la personne de l'inconnu un air de si aimable mélancolie que bientôt le même sentiment naquit dans tous ces cœurs d'enfants, la sympathie. Les plus railleurs ne purent se défendre d'une sorte d'attrait douloureux à la vue de la pâle et délicate figure du montagnard. On s'approcha de lui avec une sorte de respect mêlé de tendresse.

Les professeurs eurent, eux aussi, vite remarqué le nouvel élève, dont les yeux noirs et profonds étaient tout étincelants d'intelligence. D'ailleurs, il y avait chez l'adolescent tout un ensemble de vivacité, de candeur et de naïveté, qui donnait à sa physionomie une marque originale et qui le distinguait de tous ses condisciples.

Le nouveau collégien de San-Carlos n'était autre que Jayme Balmès. Il arrivait de sa montagne de Vich et venait demander à l'Université de Cervera une formation intellectuelle que ne pouvait lui fournir la modeste école de sa ville natale.

Fils d'un pauvre pelletier, mais avide de science, il n'eût pu compléter ses études sans la générosité de l'évêque de Vich qui avait remarqué cet enfant si précoce et si laborieux et lui avait accordé une bourse au collège de San-Carlos.

Jayme, en effet, avait une véritable passion pour le travail. Entré à sept ans au Séminaire de Vich, il arriva dès les premiers jours à la tête de sa classe. Rarement on lui enlevait sa place d'honneur. Ces jours-là, il revenait chez lui accablé de chagrin. Ni les caresses de son père, ni les encouragements de sa mère rien ne pouvait le consoler. Il n'avait de repos qu'après avoir reconquis son rang.

Probablement que les programmes de Vich n'étaient pas aussi chargés que les nôtres aujourd'hui. Jayme commençait à dix ans sa rhétorique; à douze ans, il abordait la philosophie qui devait être l'étude de toute sa vie et, à quinze ans recevait les premières leçons de théologie.

Sa mère, la pieuse mais sévère Térésa, l'avait soumis à une discipline rigoureuse. Elle ne laissait pas son fils aller vagabonder avec les autres enfants de Vich et reprenait sans pitié ses moindres escapades. Jayme, ainsi condamné à un vrai isolement, ne connaissait de Vich que la maison de son père, l'église, les couvents, et la bibliothèque épiscopale.

A cette éducation un peu trop austère, l'enfant, peu expansif par nature, gagna un abord peu sympathique; presque sauvage, qui était loin de trahir le grand fonds d'affection qu'il y avait dans cette nature aimante. De là aussi cet amour de la solitude qui, au collège, allait lui causer plus d'un déboire; de là ce désir, un peu extraordinaire chez un enfant, d'aller, comme un Père du désert, passer quelques jours sur le Monseny ou le Tangamanent, pour y vivre dans la prière et les méditations philosophiques.

(à suivre)

LONDRES

(Suite)

La Tamise! Ce nom sonne bien aux oreilles des Londoniens. Ils aiment la Tamise presque autant que les Egyptiens aiment le Nil. La Tamise est pour eux la grande artère de leur ville. Le mouvement incessant des petits bateaux à vapeur sur la Tamise en fait un moyen de locomotion si commode! Pour un *penny*, dix centimes, on va en Tamise au bout de Londres pour ses affaires ou pour ses plaisirs.

Nous pourrions la remonter jusqu'à Oxford, la ville de la science, ville d'un aspect si frappant avec ses vingt collèges gothiques et ses milliers d'étudiants au costume archaïque, en soutanelle et toque noire.

Plus près de Londres la Tamise arrose Windsor. Windsor est une résidence royale d'un grand effet. C'est encore Guillaume le Conquérant qui choisit cette colline et y éleva ce donjon qui domine Londres à huit lieues de distance. Ses successeurs ont toujours accru et embelli ce domaine qui me paraît être la plus belle résidence royale de l'Europe.

Les courses. — Plus près de Londres encore j'aperçois le champ de courses d'Epsom. C'est là le grand délassement des anglais.

A la grande course annuelle, c'est par centaines de mille qu'ils s'y rendent. Je n'ai jamais vu pareille fourmilière humaine.

Vous verriez là ce peuple habituellement si froid s'éprendre d'une passion absolument tragique. Il semble que l'honneur de la nation soit en péril.

Savez-vous quelle est leur crainte ? C'est qu'il arrive une fois qu'un cheval français remporte le grand prix ! Vraiment, Messieurs les anglais, nous aimerions mieux engager la partie dans une arène plus noble qu'un hippodrome, par exemple sur la question de la primauté dans les lettres, dans les arts, ou sur le terrain de la charité.

Les parcs. — Mais nous voici dans Londres sur notre *Steamboat*. Voyez-vous ces beaux chênes et ces vertes prairies, ce sont les parcs de la Ville. Londres a de vastes promenades, simples, sans art ; des gazons avec des troupeaux de moutons et de chèvres. C'est hygiénique et pratique, comme tout ce que savent faire les anglais. Les avenues se remplissent de promeneurs aux heures fixées par la coutume. Vous verriez là le dimanche des orateurs en plein vent, sans autre appareil qu'un banc pour tribune. Ce sont souvent, les représentants de quelques associations de propagande. Ils parlent contre l'alcool, contre l'ivrognerie, vantent la tempérance, lancent un projet d'expédition au pôle nord ou au Soudan, et ils ont toujours des auditeurs. Nous ne serions pas si patients ni de si bonne composition.

C'est là, dans le grand parc de Kensington, qu'ont eu lieu les diverses grandes expositions de Londres. C'est là qu'était en 1861 le palais de cristal, la huitième merveille du monde, un palais de verre de 600 mètres de long et de quatre étages de haut, qui a été transporté ensuite à Sydenham à trois lieues de Londres au milieu d'un jardin enchanteur pour devenir une exposition permanente toujours ravissante à visiter.

Un incendie en Tamise. — Mais voici que nous avons passé sous les ponts. Nous arrivons au milieu des navires qui déchargent leurs richesses. Je fus témoin là d'un fait bien dramatique. Un navire chargé de pétrole d'Amérique prit feu. C'était la nuit. Il était entouré de vaisseaux chargés de coton venu d'Egypte. Sept ou huit navires brûlèrent et tout l'art des sauveteurs consista à les pousser au milieu du fleuve pour qu'ils s'y consumassent sans communiquer davantage l'incendie.

On ne vit jamais, je crois, d'effet plus saisissant que cette masse enflammée au milieu des eaux, illuminant tout Londres de sa lumière blafarde et projetant au loin les grandes ombres des ponts, des tours et des coupoles.

Le Tunnel. — Nous voici au bout de la ville. Je retrouve là une œuvre de génie. La largeur du fleuve et le mouvement des navires ne permettaient pas d'établir de pont de ce côté et cependant des populations énormes sur les rives demandaient une communication facile. Un homme hardi proposa en 1820 et exécuta au prix de 20 millions de francs et de 20 années de travail un tunnel sous le large fleuve. J'aime à redire le nom de cette émule des Riquet, des Crozat et des Lesseps. C'était l'ingénieur Brunel. Il était français. J'aime encore mieux voir la France vaincre les anglais là qu'au champ de courses.

Le retour — Mais notre promenade en Tamise est terminée. Disons adieu à Londres. Pour revenir, nous pouvons nous embarquer à Brighton ou à Southampton et descendre au Hâvre. Nous rentrerons en France par la Seine comme nous sommes allés en Angleterre par la Tamise.

Londres nous a intéressés, mais rien n'égale la patrie surtout quand cette patrie est la France.

A Londres nous murmurions parfois les paroles sentimentales d'un de nos plus illustres ambassadeurs en Angleterre, Chateaubriand :

“ Qu'ils étaient beaux les jours de France ! ”

Au retour, nous achevons avec bonheur son refrain :

“ O mon pays, sois mes amours, toujours ! ” (1)

FIN

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à St-Nérée, le 16; à N.-D. de Lourdes, le 17; à Beaumont, le 19; à St-Désiré, le 21.

(1) Le Règne du Cœur de Jésus.